

Motion aux termes de l'art. 75C du Règlement

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Monsieur l'Orateur, je remarque que le ministre, dans son trop bref discours sur une question aussi importante, a indiqué que nous consacrons trop de temps aux bills plutôt que pas assez. Mais il a oublié de dire à la Chambre que deux vendredis de suite, le gouvernement n'avait aucun programme législatif à présenter et que la Chambre a dû s'ajourner.

Des voix: C'est honteux!

M. Alexander: Je m'en prends à l'incompétence du gouvernement, surtout à celle du leader du gouvernement à la Chambre. C'est à lui que revient la tâche d'entamer des négociations fructueuses en consultation pour que la mesure législative puisse avancer. Je crois qu'il y a eu une certaine confusion à propos de l'attitude de mon parti à l'égard du bill. Je pense qu'on n'a pas voulu en tenir compte à dessein. C'est pourquoi je relirai le dernier paragraphe du discours que j'ai prononcé le 1^{er} février:

● (1510)

Peut-être le ministre n'aura-t-il pas à accepter cet amendement mais, à la longue, c'est à lui qu'incombera la charge de la preuve. Par conséquent, nous appuierons le bill en deuxième lecture, compte tenu des réserves que j'ai exprimées, afin qu'il soit renvoyé au comité où, grâce aux multiples questions et réponses échangées, on parviendra, espérons-le, à le perfectionner.

Et voilà que le ministre propose la clôture. Pour quelle raison? J'ai lu un compte rendu dans le journal ce matin. Le ministre aurait dit: Pourquoi devrions-nous être soumis à la tyrannie d'une minorité? En somme, le ministre déclare: au diable l'opposition, nous sommes les maîtres de la Chambre. C'est encore une preuve de l'arrogance du gouvernement qui illustre encore combien il méprise le rôle de l'opposition. Le gouvernement considère l'opposition comme un approbateur passif. Nous pensons le contraire. Si c'est ce que le ministre essaye de faire croire, nous sommes en parfait désaccord. A mon humble avis, je pense que c'est la conclusion qu'il en tire.

Pourquoi devrions-nous être soumis à l'incompétence et à la bêtise du gouvernement? Le ministre propose une mesure extrêmement controversée et hautement incendiaire alors que le chômage fait rage. Cela ne s'est jamais vu. Il présente une telle mesure alors que le gouvernement refuse d'indiquer ce qu'il entend faire pour créer des emplois. Comment les ministériels, surtout le ministre, peuvent-ils avoir la naïveté de s'imaginer qu'en étudiant le bill concernant l'assurance-chômage, les députés passeraient sous silence le triste échec du gouvernement en matière de création d'emploi, d'emplois, de croissance et d'expansion économique régionale.

Le gouvernement demande la clôture ou la limitation des débats parce que ses propres députés l'ont mis dans l'embarras. Ils ne l'ont pas critiqué en Chambre, mais ils ont alerté la presse, criant à qui voulait les entendre qu'ils n'allaient pas voter en faveur du bill. C'est là que le ministre a pris peur. Il faudrait, a-t-il dit, recourir plus souvent à la clôture pour expédier le vote des bills. Je reconnais que le gouvernement a le droit de le faire. Mais il ne doit s'y résoudre qu'en cas d'obstruction avérée ou de prolongation déraisonnable des débats, et le ministre ne peut pas invoquer ces raisons pour demander la clôture.

Des voix: Bravo!

[M. Cullen.]

M. Alexander: Comptons un peu. Nous avons eu quatre jours de débat, dont deux journées courtes. Voyez le tableau, monsieur l'Orateur. Le bill a été présenté le 1^{er} février, journée longue. Il a été rappelé le 2 février, journée courte. Puis l'intérêt ministériel a subi une longue éclipse, et le bill nous est revenu le vendredi 25 février, donc journée courte, et de nouveau le lundi 28 février, journée longue. Total quatre jours, dont deux journées courtes.

Mlle MacDonald: Combien d'orateurs?

M. Alexander: Il y a eu quatre libéraux en Chambre, mais beaucoup à l'extérieur. Quatre libéraux ont pris la parole sur ce bill si intéressant, qui fait naître tant de préoccupations et qui est si litigieux. Il y a eu d'autre part onze conservateurs, six néo-démocrates et deux créditistes. Contrairement à l'affirmation du ministre, cela fait 23 orateurs sur 258, compte tenu des six vacances.

M. Baker (Grenville-Carleton): Cela ne fait que 10 p. 100.

M. Alexander: A ce que je calcule, et nous n'allons pas nous quereller sur une question de minutes, le débat a duré 12 heures et 50 minutes sur un bill très important et très controversé. Quatre libéraux seulement ont pris la parole sur un bill d'une pareille importance. Effectuons la ventilation, monsieur l'Orateur. Sur 135 libéraux, quatre ont pris la parole, sur 96 progressistes conservateurs, onze, sur 16 néo-démocrates, six et sur dix créditistes, deux. Vous voyez la tendance. Les libéraux ont été muselés avant la demande de clôture.

Des voix: Bravo!

M. Alexander: Parce que le gouvernement se trouve dans une situation embarrassante que lui ont valu ses propres membres, il invoque pour les faire taire, pour les museler, une disposition générale qui empêcherait même l'opposition de prendre la parole.

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: Je suis ravi que le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) ait fait un séjour agréable au Mexique. J'ignore ce qu'il faisait là-bas. J'espère qu'il continuera de chercher à jouer un rôle significatif à la Chambre plutôt que de se déplacer d'un bout à l'autre du pays à la recherche de quelque partie de plaisir. Cette assemblée sera efficace tant que nous continuerons à y trouver une négociation et collaboration significatives et non pas une confrontation. Je suis le premier à reconnaître qu'il faudrait réétudier les questions de la durée des délibérations et du nombre d'orateurs. Toutefois, il ne s'agit pas de corriger cette situation par la clôture.

Selon le ministre, nous avons discuté de cette question à la lumière des paragraphes A et B de l'article 75 du Règlement. Il n'y a eu aucune discussion à cet effet; les ministériels se sont bornés à déclarer qu'ils voulaient attribuer une période de temps et nous nous y sommes opposés. Il s'agit d'une confrontation relative à la démocratie parlementaire. En ce qui concerne mon parti, nous rejetons en bloc les raisons qu'invoque le gouvernement pour la clôture ou l'attribution d'une période de temps.